

DECLARATION CTPD 11 OCTOBRE 2010

Lettre ouverte à

Monsieur L'Administrateur Général des Finances Publiques du Loiret

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, les agents des Finances sont massivement engagés dans des processus d'actions de très haut niveau, notamment sous la forme de mouvements de grèves et de manifestations.

Dans le même temps, les résultats des différents observatoires internes de BERCY indiquent et confirment l'existence d'une situation extrêmement conflictuelle aux Finances.

A l'appel des différentes organisations syndicales, les agents des Finances se sont largement mobilisés dans les actions de grèves et de manifestations du premier semestre et des 7 et 23 septembre. En outre, Ils ont fortement participé aux manifestations du 2 octobre dernier.

Ces différents éléments confirment la volonté et la détermination des agents des Finances, fonctionnaires, non-titulaires, actifs et retraités, à imposer la prise en compte de leurs revendications.

Dans ce contexte, il relève de votre responsabilité de transmettre les revendications des agents des Finances afin que nos ministres de Bercy y apportent des réponses.

Nous réaffirmons nos exigences d'abandon du projet gouvernemental de réforme des régimes de retraite et d'ouverture d'un réel processus de négociations portées au niveau ministériel par nos fédérations.

Pour la CGT Finances Publiques 45 et nos fédérations, cette négociation doit notamment permettre le maintien du droit au départ à la retraite à 60 ans, de bénéficier au plus tard à l'âge de 65 ans d'une retraite à taux plein, l'amélioration

significative du code des pensions, la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités, la prise en compte de la pénibilité (régime spécifique des agents de la branche surveillance de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects ou encore la reconnaissance d'un droit anticipé au départ à la retraite pour les agents victimes de l'amiante...).

Contestant les contenus actuels du projet de loi de Finances au titre de l'année 2011, nous et nos fédérations syndicales réitèrent également leurs exigences quant à l'ouverture d'un réel processus de négociations sur les revendications des agents portant sur les missions et les moyens devant être alloués aux administrations et aux ministères constitutifs de BERCY dont la question clé de l'emploi, l'évolution du pouvoir d'achat, les droits et les garanties collectives des personnels.

Nous vous rappelons que ces revendications ont déjà été lors du premier semestre de cette année à l'occasion du cycle de discussions ouvert à BERCY.

Vous ne pouvez nier l'existence d'un climat social singulièrement dégradé à BERCY, mais également dans le Loiret, comme vous ne pouvez nier que celui-ci repose sur une profonde détérioration du contenu des missions et la dégradation des conditions de leur exercice.

Vous ne pouvez pas rester sourds à la colère et à la mobilisation qui y répondent.

Dans l'urgence, Nous, notre syndicat national et notre fédération des Finances exigent :

L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à BERCY alors même que les services ne disposent plus, depuis longtemps déjà, des moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'intégralité des missions entraînant une dégradation durable de la qualité du service public de pleine compétence et de proximité et des conditions de travail.

Dans un souci d'équité et d'homogénéité des ministères, le bénéfice pour les agents concernés de la DGCCRF et de l'INSEE et à compter du 1er septembre 2010 du Nouvel Espace Statutaire des contrôleurs.

L'organisation d'une réunion entièrement dédiée à l'avenir de l'action sociale

(budget, évolution des prestations, droits nouveaux, bénéficiaires...) qui ne saurait se substituer au conseil national de l'action sociale, présidée par le Secrétaire Général de BERCY, en présence de conseillers sociaux, en lieu et place du groupe de travail du CNAS programmé à la date du 11 octobre.

Notre fédération a décidé de suspendre leur participation aux travaux du Comité Technique Paritaire Ministériel dans l'attente de réponses à l'ensemble de ces sujets.

Monsieur le Président de la DRFIP,

Nous portons à nouveau dans cette instance paritaire, l'inacceptable dénoncé par une majorité d'agents en poste à la DRFIP dans le Loiret qui est le suivant :

- ✧ Une réalité inacceptable de destruction de nos emplois, de nos services,
- ✧ une dégradation de notre technicité de notre savoir-faire
- ✧ une demande d'adaptation constante aux multiples changements
- ✧ une perte importante de tous les repères
- ✧ une pression hiérarchique croissante
- ✧ une dictature des objectifs et des indicateurs
- ✧ un stress et un mal être toujours croissants
- ✧ une souffrance au travail pouvant conduire à une incapacité de travailler voire l'irréparable

Nous portons à nouveau à ce CTPD, les revendications des agents qui sont de plus en plus nombreux à manifester leur ras le bol :

- ✧ L'arrêt de la mise en place des réformes et protocoles de travail (SIP, POLES, GFU, CDI-CDIF, CHORUS...)

- ✧ L'arrêt des suppressions d'emplois
- ✧ L'abrogation de la loi sur la mobilité
- ✧ Le maintien et l'amélioration de nos missions de service public
- ✧ La revalorisation indiciaire des carrières
- ✧ Les moyens supplémentaires matériels et humains nécessaires à la réalisation de toutes nos missions
- ✧ **Et** le maintien de notre statut et du code des pensions.

Nous n'assisterons pas à ce CTPD afin d'exprimer notre opposition à la mise en place des réformes, et en particulièrement les SIP sur Orléans.

En solidarité avec Les fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, UNSA qui ont quitté le CTPM du 6 octobre 2010

Orléans, le 11 octobre 2010.